

SECRETS de Polichinelle

Serge Farnel

Journaliste, cofondateur et vice-président de l'association « Sauver le Darfour ». Serge Farnel a suivi de près l'évolution de l'affaire des infirmières bulgares en interviewant notamment très régulièrement M^e Emmanuel Altit, l'un de leurs avocats, à l'occasion des différentes audiences les concernant.

Li ne fait plus aucun doute que les cinq infirmières bulgares ainsi que le médecin palestinien ont, pendant plus de huit ans, été détenus injustement dans les prisons libyennes, au prétexte qu'ils auraient volontairement inoculé le virus du sida à plus de quatre cent enfants.

Six innocents qui sont loin d'être les premiers êtres humains que le dictateur libyen instrumentalise pour parvenir à ses fins. Ainsi Kadhafi a-t-il notamment largement instrumentalisé l'ethnicité au Darfour afin de se servir de la province ouest soudanaise comme base

arrière de ses tentatives de conquête du voisin tchadien. Et s'il n'est pas certain que le fait d'armer le « nouvel ami libyen » contribue à le convaincre de mettre désormais son machiavélisme au service du dénouement de cette crise autrement plus sensible, il n'est pas plus acquis que la livraison d'armes ait fait partie du deal qui a permis la libération tardive des praticiens bulgares.

C'est que la transaction obtenue par Mouammar Kadhafi en contrepartie de cet heureux dénouement fait aujourd'hui polémique. Elle est toutefois sus-

ceptible d'avoir été à la portée de notre entendement bien avant la mise sur pied de la Commission française d'enquête parlementaire censée la révéler.

Ne suffit-il pas en effet de constater que le fonds international destiné à venir en aide aux enfants victimes du Sida a pu jouer le rôle d'une société écran destinée à camoufler le versement d'une rançon en échange de ladite libération ? Dans un tel scénario, la transaction obtenue par le « Guide » libyen consisterait à nous avoir fait abandonner une partie des valeurs qui fondent nos sociétés occidentales. Rien de moins. Quel en fut donc le mécanisme ?

Dans cette affaire, le dictateur libyen avait perçu qu'il détenait, dans ses geôles, des individus dont une condamnation à mort était susceptible de lui permettre de faire d'une pierre deux coups. D'une part, l'exécution d'une telle sentence aboutirait, dans le contexte de la colère populaire engendrée par la contamination des enfants libyens, à une *résolution de crise*, au sens que lui donne l'académicien René Girard [1] dans son œuvre centrée sur le bouc émissaire. D'autre part, l'épée de Damoclès constituée par l'exécution d'une telle condamnation remplirait le rôle d'une arme braquée sur ces boucs émissaires devenus dès lors, opportunément, cibles d'une prise d'otage avec rançon.

Ces deux *scenarii* étant toutefois incompatibles entre eux, la solution ne put qu'être intermédiaire et résida en ce que ladite rançon profitât en partie aux familles des victimes dont on attendait, en échange, qu'elles « se contentent » d'une réclusion à perpétuité des accusés. Ces deux mécaniques obéissaient à des principes, par ailleurs, fondamentalement différents. Le fait qu'un même rouage, en la personne des six soignants, fut désormais au centre de chacune d'elles, les engrenait irrémédiablement au point que le résultat de la négociation focalisa désormais l'attention de plus de quatre cent familles.

Kadhafi adopta dès lors la posture d'un négociateur envoyé pour le compte d'un mandant dont la douleur rendait irréductible ses exigences, auxquelles il a suffi au « Guide » libyen de venir greffer les siennes.

Le fait d'utiliser ses « hôtes » comme marchandise d'une transaction nécessaire, en premier lieu, qu'il entraîna ses interlocuteurs sur le terrain de la *Charia*. Elle permet en effet que les familles des victimes, une fois indemnisées, renoncent à leur droit de mort. Le *point focal* du mécontentement populaire put ainsi, dans le cadre de la Loi islamique, devenir *objet vénal*. Il eut son prix. Ce fut « le prix du sang ».

Encore fallut-il laisser à l'Occident le temps de s'organiser de telle façon que l'indemnisation des familles n'apparaisse pas aux yeux de l'opinion comme la contrepartie *directe* d'une commutation de peine. C'est ce que fit l'Union européenne afin qu'on ne réalise pas qu'elle venait là de renoncer aux principes moraux qui la fondent.

A cet effet, un fonds international fit l'affaire. En versant aux familles une indemnisation d'un million de dollars par victime, il permit à la peine de mort visant le personnel soignant d'être commuée en prison à vie. Le fait que la Libye ait avancé cette somme fit aussitôt dire à la Commission européenne que les familles avaient été dédommagées avec de « l'argent libyen », tentant ainsi d'invalider la thèse de leur libération en contrepartie du versement d'une rançon. La Commission omettait toutefois de préciser que ce prêt serait remboursable une fois que les fonds des donateurs seraient eux-mêmes disponibles.

Quant au président français, Nicolas Sarkozy, il assura que « ni l'Europe ni la France » n'avaient « versé la moindre contribution financière à la Libye », tout en remerciant le premier ministre du Qatar pour « le geste humanitaire qui a été le sien ». Sous couvert d'euphémisme et de pragmatisme politique, ne serait-il pas tout bonnement parvenu à convaincre l'Emir de troquer sa bourse contre la vie des otages, ce par le biais dudit fonds dont il est le principal donateur ? Un fonds qui, en la circonstance, apparaît être à la transaction opérée entre l'Occident et Kadhafi ce qu'est une société écran à une opération de délinquance financière.

Quant à la dénonciation par Tripoli de la grâce qu'accorda le président bulgare à ses ressortissants, à peine ces derniers eurent-ils foulé le tarmac de l'aéroport de Sofia, il ne pourrait bien s'agir là que d'un dernier leurre à l'attention des familles des victimes, afin de les installer définitivement dans une frustration dont leur président ne serait de facto plus en mesure de les sortir, les laissant se consoler avec le million de dollars qu'il prit toutefois, au préalable, la précaution de porter au crédit de chacun de leur compte en banque, désormais seul à même de commuer leur peine.

« La France n'a pas déboursé un centime. Tout est clair, tout est transparent, rien n'est caché ». Probablement y a-t-il dans ces propos tenus par Claude Guéant devant la Commission d'enquête parlementaire sur la libération des praticiens bulgares un fond de vérité. Peut-être est-ce à un autre niveau qu'une vérité, déjà éprouvée à d'autres occasions, resurgit aujourd'hui, pour qui daignerait toutefois s'y confronter. Une vérité qui parle de l'inconscient collectif d'une nation et de sa propension à s'accommoder au présent, tels les détenteurs d'un secret de Polichinelle, de faits politiquement incorrects, au risque de bâtir son avenir sur des mythes que l'Histoire, faisant son œuvre, s'attellera un peu plus tard à détruire à l'instar du psychanalyste à l'assaut des non-dits refoulés de ses patients.

notes

1. L'académicien a, par l'intermédiaire d'un message envoyé à l'auteur de cet article, apporté, le 1^{er} juin 2006, son soutien aux infirmières et au médecin qu'il a alors reconnu être des boucs émissaires.